

LES PARTICIPANTS

Ce cours est destiné aux souscripteurs, gestionnaires de sinistres et comptables qui ont déjà une solide connaissance de l'assurance Corps et notamment des Polices Corps françaises et anglaises ainsi que des bases des garanties P and I et Risques de Guerre.

OBJECTIFS POURSUIVIS

- **Connaissance déclarative :**
Règles et limites de responsabilité de l'armateur de navire de mer issues des diverses conventions internationales.
- **Connaissance procédurale :**
Mise en place des limites par tonnage et du fonds de limitation.
- **Connaissance conditionnelle :**
Adapter les règles selon les clients et les unités assurées.

PROGRAMME ET MÉTHODES

La formation est dispensée en présentiel mais peut être dispensée également et sous forme de téléconférence en utilisant un logiciel adapté.

CONSULTEZ NOTRE PROCÉDURE D'ACCUEIL
DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



AU SUJET DU COURS

Ce cours a pour but de comprendre et d'analyser les Clauses d'assurance des marchés européens secondaires, (le marché nordique, le marché allemand et le marché italien) ainsi que du marché américain. Les particularités de ces marchés d'assurance Corps seront analysés et les compléments de garantie, - incorporation - aux couvertures Corps (P and I, Risques de guerre) seront étudiés.



PROGRAMME

- **Les organisations professionnelles du marché de l'assurance maritime**
- **Les marchés scandinaves, américain, allemand et italien**
- **Les conditions d'assurance Corps utilisées sur les marchés Norvégien, allemand, Américain et Italien. Les spécificités de ces marchés.**
 - Nordic Marine Insurance Plan 2019
 - American Institute Hull Clauses
 - DTV - German Standard Terms and Conditions of Insurance for Ocean-Going
 - Vessels 2009
 - Capitolato di Assicurazione Corpi Marittimi Edizione 1988 "Polizza Camogli"
- Temps et lieux de la garantie
- Les événements assurés
- Les événements exclus.
- Les dommages causés au navire
- La RC, les dommages causés par le navire
- Les frais et dépenses : Les dommages dans l'intérêt du navire
- Les capitaux assurés
- Les clauses d'extension
- Les clauses restrictives
- La reconstitution des capitaux assurés après sinistre
- L'imbrication avec les garanties P and I
- Assurance Risques de guerre
 - American Institute Hull War Risks and Strikes Clauses (Including Automatic Termination and Cancellation Provisions) For Attachment to American Institute Hull Clauses (December 1, 1977) - Clause 237
 - DTV - German Standard Terms and Conditions of Insurance for Ocean-Going Vessels 2009- Section 6 War Insurance
 - Norwegian Marine Insurance Plan Section 15. War risks insurance

DURÉE : 1 JOUR (7H)

Formation dispensée sur 1 jour. Les 7h d'animation ne comprennent pas les pauses intercoures et la pause déjeuner.

PRIX : 385,00 € HT / STAGIAIRE

Prix fixé sur la base de 7h de formation au taux horaire de 55 € HT. Ce prix ne comprend pas les frais de déplacement, d'hébergement et de repas.

TYPE D'ACTION DE FORMATION

- Caméra : Face à Face formateur / grand groupe (Exposé, interrogations) : Diaporama,
- En sous-groupe (Calcul des limitations),
- En situation de travail (préparation d'une tarification / conseil au client selon le type et la taille de l'embarcation)